

☎ 05.62.16.78.06 / 06.34.45.36.96

www.snutefifsu.fr

syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr

La séance des délégué-es du personnel est votre lieu d'expression
N'hésitez pas à nous solliciter , le SNU posera vos questions et réclamations

CDD

L'enveloppe CDD est entièrement consommée ... les ELD devaient faire remonter leurs besoins et des arbitrages sont en cours. L'ensemble des OS déplorent la « violence » des annonces de fin de contrats auprès des personnels CDD(le jour même) et la surcharge supplémentaire de travail .Faites nous remonter vos difficultés.



FORMATIONS

A part la formation NCAC, toutes les formations proposées aux agents doivent faire l'objet d'un échanges entre le manager et l'agent (seuls 37% des agents formés déclarent avoir eu cet échange !!)
Ce chiffre est significatif du manque de prise en compte de nos demandes, du manque d'échange et du remplissage

A l'issue de la formation, un point doit être fait sur le ressenti et le contenu de la formation.

Il y a bien des objectifs de formations mais ceci ne doit pas donner lieu à des « excès » de positionnements que nous avons déplorés longuement en séance concernant plus particulièrement le 2eme semestre ...



RRA

Lors d'une absence de RRA de longue durée il n'est pas prévu de règles définies quant à son remplacement, tout dépend du contexte local ???

Le DAPE doit alerter son DT pour trouver une solution qui peut être en interne.

Le SNU demande la mise en place d'une mission pour le site de RODEZ, la direction ne retiendra pas cette solution. En l'absence de RRA une « hotline » est disponible pour répondre aux questions !



RDV SURPRISE

La direction réaffirme que dans tous les cas le conseiller doit être associé à la prise de rdv, malgré ses dires des managers continuent à donner des rdv sans en informer le conseiller et sans respect de la plage médiane. Un contact sera pris par la RH avec l'ELD du site pour rappel de la co-construction.....



Délégué-es du personnel du 10 Novembre 2017

☎ 05.62.16.78.06 / 06.34.45.36.96

www.snuteffsu.fr
syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr

Taille des portefeuilles

Depuis plus de 2 ans le Snu dénonce régulièrement l'augmentation de la taille des portefeuilles (8 réclamations) . Parfois plus de 1000 demandeurs, le plus souvent en modalité suivi ce qui induit aussi proportionnellement le traitement des mails.net des rattachés. Les portefeuilles renforcés sont partout au-dessus de la cible selon la direction et les guidés augmentent. Devant ce constat la direction reste muette en n'évoquant même pas son traditionnel « continuité de service » .

En clair, DEBROUILLEZ-VOUS puisque de toute façon, elle ne remplacera plus les absents
Devant cette situation devenue intolérable et qui affecte notre santé, le Snu continuera dès la séance de décembre à demander des solutions à la direction.



Jours de fractionnements agents public

Encore une fois , la direction ne facilite pas la prise de congé de fractionnement des agents publics en ne donnant pas de possibilité de report de la prise de ces jours, en ne modifiant pas la configuration d'Horoquartz et en ne respectant pas le STATUT.

Nous vous invitons à être très précautionneux pour ne pas perdre de jour car vous risquez d'obtenir ces jours seulement lors de la dernière semaine de l'année sans pouvoir les visualiser sur Horoquartz.

C'est déjà le cas pour certains qui nous ont sollicité. Donc n'hésitez pas à revenir individuellement ou collectivement vers nous. Nous rencontrerons la RH dès début janvier.



Les pole appui

Depuis toujours le Snu a défendu le rôle majeur des personnes au pôle appui. Aujourd'hui les pole appuis sont largement impactés par le non renouvellement des CAE, des CDD.
Silence de la direction qui réfléchit depuis longtemps à ces situations.

Missions des services civiques

La direction insiste sur le fait que les directions locales peuvent recruter les personnes en services civiques si nécessaire mais il ne s'agit pas de remplacer les CAE non renouvelés. Les collègues services civiques participent « exclusivement à l'accueil »



ATD

Les ATD effectués et posés avant le 01 décembre doivent être soldés avant le 31 décembre.
Les ATD de décembre 2017 pourront être pris jusqu'au 31 janvier 2018 Les ATD peuvent être pris à la minute pour partir avant les heures fixes.
Vous pouvez aussi les ajouter à une journée travaillée en faisant attention à ne pas être écrêté.



Transition professionnelle

Des « soucis » d'interprétation dans l'éligibilité au versement des primes de transition professionnelle et des divergences certaines avec la direction, qui sur certaines décisions d'ailleurs a fait machine arrière... Si vous estimez que vous auriez dû percevoir ces primes contactez-nous ?



Vos élu-es continuent de défendre vos intérêts. La prochaine séance des Délégué-es du Personnel aura lieu le **9 décembre 2017**
syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr

38 bis rue Louis Plana 31500 Toulouse Tél : 05 62 16 78 06